

BULLETIN

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE · RÉUNIONS DE PRINTEMPS 2017

Une publication semestrielle
à l'attention des Gouverneurs
du Groupe EDS13*
Administrateur : Seydou BOUDA

Numéro 12 – avril 2017

Mot de l'Administrateur



Seydou BOUDA

Mesdames, messieurs les Gouverneurs,

J'ai l'honneur de vous souhaiter, pour la première fois en tant qu'Administrateur, la chaleureuse bienvenue aux Réunions de printemps 2017 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (GBM) qui se tiennent à Washington, D.C. du 21 au 23 avril 2017.

Je saisis l'occasion pour vous renouveler ma gratitude pour la confiance que vous avez placée en ma personne pour vous représenter au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale. Comme je vous en ai informé dans ma lettre de fonctions, je compte axer mon mandat sur les trois priorités suivantes : (i) le suivi de la mise en œuvre de l'IDA 18 dans nos pays ; (ii) le renforcement du soutien du Groupe de la Banque mondiale aux réformes des cadres réglementaires et à la promotion des investissements dans le domaine de la connectivité Internet et de la large bande ; et (iii) le Programme des jeunes professionnels en faveur des cadres de l'Afrique sub-saharienne.

Nous avons activement participé aux négociations de la 18ème reconstitution des ressources de l'IDA qui se sont achevées en décembre 2016 en Indonésie par une mobilisation record de 75 milliards de dollars promis par les bailleurs de fonds, contre 52 milliards de dollars pour l'IDA17. L'IDA18 sera mis en œuvre à partir de juillet 2017 pour une période de 3 ans. Parmi les nouveautés introduites, figure la levée du tiers des ressources sur les marchés financiers, la création d'un guichet pour le secteur privé, la mise en place d'une facilité d'atténuation des risques, d'une facilité de financement non-concessionnel, et de plusieurs facilités en faveur des pays fragiles.

Innovation majeure : à l'instar de la BIRD et de l'IFC, l'IDA fait son entrée sur les marchés financiers avec la cotation AAA. Dans ce contexte, la levée de fonds sur les marchés financiers et l'introduction du guichet pour le secteur privé, premières dans l'histoire de cette institution créée en 1960, sont de nature à étendre et à améliorer de façon significative la portée et l'impact de l'IDA. Nos pays devront en tirer tout le bénéfice sur l'ensemble des secteurs économiques. Les petits Etats insulaires ne sont pas en reste. En effet, la Banque travaille à développer les instruments d'intervention à même d'adresser leurs spécificités et leurs contraintes de développement.

La morosité de la conjoncture internationale pèse sur les économies de nos pays, en particulier celles des exportateurs de matières premières. A cet égard, nous poursuivons le plaidoyer au niveau des différents guichets de la BIRD et de l'IDA pour plus de ressources compensatoires, visant à préserver les acquis du développement et faire face à une demande sociale grandissante.

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication, constituent une dimension essentielle des économies modernes. Malheureusement, force est de constater que la fracture numérique ne fait que s'accroître entre l'Afrique et le reste

SOMMAIRE

Mot de l'Administrateur	1
Réunions de Printemps 2017 – Thèmes à l'ordre du jour du Comité de développement	2
Regard sur le futur – Une vision du Groupe de la Banque mondiale en 2030 – Progrès et défis –	2
Revue de l'actionnariat : Rapport d'étape aux Gouverneurs	2
Un Groupe de la Banque mondiale plus fort pour tous	3
Conclusion des négociations au titre de l'IDA18	3
Activités du Bureau de l'Administrateur	5
Réunion avec les Ambassadeurs de notre Groupe accrédités à Washington, D.C.	5
Visite de l'Administrateur à Madagascar, Maurice, Burkina Faso, Mali, Bénin et Côte d'Ivoire	6
Participation à la 2eme cérémonie annuelle sur le leadership et l'entreprenariat féminin	7
Dossiers	8
Renforcer la résilience des infrastructures routières africaines au changement climatique	8
Aide aux pays IDA: l'avantage comparatif du Groupe de la Banque mondiale	10

* Le groupe EDS13 comprend :

le Bénin	le Gabon
le Burkina Faso	la Guinée
le Cameroun	la Guinée-Bissau
Cabo Verde	la Guinée Equatoriale
la République Centrafricaine	Madagascar
le Tchad	le Mali
les Comores	la Mauritanie
la République du Congo	l'Île Maurice
la République Démocratique du Congo	le Niger
la Côte-d'Ivoire	Sao Tome & Principe
Djibouti	le Sénégal
	le Togo

du monde, privant nos économies ou nos sociétés de tout le potentiel d'innovation, de création d'emplois et de richesses y relatives. Aussi, nous faut-il prendre rapidement les mesures idoines pour investir massivement dans les connexions terrestres et satellitaires pour désenclaver notre continent, tirer avantage des chaînes de valeurs mondiales et nous ancrer définitivement dans le XXI^{ème} siècle. Dans ce contexte, il nous faut conduire les réformes adéquates et investir massivement dans le domaine de la connectivité et de la large bande.

S'agissant du programme des jeunes professionnels africains, je travaille actuellement avec mes deux homologues africains du Conseil d'administration sur un projet qui devrait offrir à ces jeunes professionnels des possibilités comparables à celles dont bénéficient les cadres de la Banque, en les affectant, pour une période de deux ans, dans une unité opérationnelle du Groupe de la Banque mondiale. Ce programme vise à leur fournir une formation de haut niveau ainsi que des possibilités d'apprentissage et d'établissement de réseaux, afin de développer leurs compétences d'analyse et d'élaboration de politiques, ainsi que leurs capacités de conception et de gestion des programmes de développement. Un système de

fonds fiduciaire est en cours de mise en place pour le financement de ce programme dont je vous ferai connaître bientôt tous les détails. Je sais pouvoir compter sur votre appui et votre coopération pour la mise en œuvre de ce programme.

En ce qui concerne le Comité de développement, les discussions programmées porteront sur le renforcement de la Banque pour faire face aux défis du futur, notamment dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030.

Le premier dossier inscrit à l'ordre du jour concerne le regard sur le futur du Groupe de la Banque mondiale. Le deuxième dossier traite de la revue de l'actionnariat de la Banque. Le dernier aborde le thème : « un Groupe de la Banque mondiale plus fort pour tous ». Vous trouverez une brève introduction à ces sujets dans ce numéro du Bulletin et une présentation détaillée dans les dossiers préparés à votre attention par le Bureau. Le programme détaillé des différentes activités prévues dans le cadre de ces réunions du printemps est également inséré dans votre dossier.

Je vous souhaite un excellent séjour et de fructueuses discussions et rencontres.

Réunions de printemps 2017 — Thèmes à l'ordre du jour du comité de développement

Regard sur le futur – Une vision du Groupe de la Banque mondiale en 2030 – Progrès et défis

Afin d'accomplir sa mission d'éradiquer l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, le groupe de la Banque mondiale (GBM) a entamé une action stratégique interne, dite « Regard sur le futur », sur la base de la feuille de route élaborée à Lima (Pérou) par les Gouverneurs en 2015 et approuvée par le Comité de développement lors des assemblées annuelles de 2016.

Un certain nombre d'actions ont déjà été réalisées. Premièrement, le 18^{ème} cycle de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA18) a permis de mobiliser 75 milliards de dollars américains en décembre 2016. Il faut mentionner l'innovation majeure qui est l'introduction de l'IDA sur les marchés financiers, avec la garantie de ses fonds propres. Deuxièmement, la Société financière internationale (IFC) a adopté une nouvelle stratégie à long terme (IFC3.0) pour accroître son impact sur le développement du secteur privé. Cette stratégie vise à consolider les services de soutien de l'IFC, particulièrement dans les pays confrontés à la fragilité, aux conflits et à la violence. Troisièmement, des mesures ont été prises en vue d'une meilleure collaboration entre les entités du GBM dans le cadre d'une nouvelle approche de financement appelée « cascade » qui combine les actions d'appuis aux réformes et au renforcement des institutions de la Banque mondiale avec les soutiens de l'IFC et du MIGA. Le GBM est

également prêt à aider les pays confrontés aux flux de réfugiés, aux pandémies et aux catastrophes naturelles.

L'atteinte des objectifs du GBM requiert un renforcement des capacités financières de l'institution ainsi qu'un raffermissement de la qualité de son fonctionnement. Dans cette perspective, le Conseil d'administration a examiné en février 2017 une proposition de renforcement des fonds propres de l'IFC et de la BIRD débouchant sur la nécessité d'entreprendre une augmentation générale et/ou sélective de capital avec l'accord des actionnaires, au-delà de la rationalisation des dépenses entamée depuis trois ans.

Aussi, pour être en mesure de réaliser les objectifs du « Regard sur le futur », le GBM doit-il s'atteler à devenir « une meilleure Banque » et « une Banque plus forte », dotée de capacités financières suffisantes. En effet, afin de répondre à une demande sans cesse croissante, le Groupe doit améliorer sa viabilité financière et être suffisamment flexible pour demeurer un partenaire au développement pertinent dans un contexte mondial contraignant.

Revue de l'actionnariat : Rapport aux Gouverneurs aux réunions de printemps 2017

Le Comité de développement avait approuvé en 2010 une série de réformes visant à renforcer la voix et la participation des pays en développement et des pays en transition au sein du Groupe de la Banque mondiale, notamment par le biais de l'augmentation du pouvoir de vote et du réajustement des parts de capital au poids économique des pays membres. Les Gouverneurs avaient demandé aux Administrateurs de faire des propositions dans ce sens. Lors des Assemblées

annuelles 2016, les Gouverneurs ont approuvé la « formule dynamique » qui, accompagnée d'une série de mesures complémentaires, guidera le réajustement des parts de capital. Par la suite, les Administrateurs ont été sollicités en vue de faire des propositions pour une augmentation sélective et une augmentation générale de capital qui seront soumises aux Gouverneurs pendant les Assemblées annuelles de 2017.

Les discussions en cours sur le rééquilibrage des parts sont axées sur trois piliers, à savoir : (i) l'accord sur la "formule dynamique" et les mesures d'accompagnement ; (ii) les principes préalablement convenus pour le réajustement du capital ; et (iii) les orientations supplémentaires relatives à la formule dynamique.

Le Rapport des Administrateurs aux Gouverneurs pour les Réunions du Printemps 2017 est un rapport d'étape qui dresse le bilan des progrès accomplis dans les discussions pour un rééquilibrage des parts de capital sur la base de la "formule dynamique". Toutes les options restent ouvertes. Les différents éléments d'une éventuelle augmentation sélective de capital — la taille, les règles d'allocation et les autres ajustements — sont interdépendants et devront être traités simultanément.

Un Groupe de la Banque mondiale plus fort pour tous

Le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à jouer un rôle de leader dans la mobilisation et la mise à disposition des financements nécessaires pour atteindre ses deux objectifs d'éradication de l'extrême pauvreté et de promotion de la prospérité partagée. Il s'est également engagé à être un acteur majeur de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le rapport soumis aux Gouverneurs s'inscrit dans la suite des discussions qu'ils ont engagées sur la capacité financière nécessaire pour la mise en œuvre du « regard sur le futur ». Le rapport met l'accent sur la Banque internationale pour la

reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (IFC) sachant que la capacité financière de l'IDA vient d'être significativement renforcée à l'issue des négociations autour de l'IDA18 en décembre 2016, d'une part ; et que le MIGA a élargi sa capacité financière par le relèvement de ses limites de réassurances et d'octroi de garantie, d'autre part.

Les questions qui n'ont pas encore été totalement résolues concernent les aspects financiers liés à la manière dont le Groupe de la Banque mondiale pourrait appuyer les pays à revenu intermédiaire face aux défis posés par leur développement, le programme des biens publics mondiaux et l'appui direct au secteur privé à travers l'IFC. En outre, dans les pays à faible revenu, au fur et à mesure que les programmes de renforcement du secteur public financés par un IDA plus solide prendront effet, les opportunités d'investissements privés qui émergeront nécessiteront un appui financier plus important de l'IFC dont la position de capital devra être plus forte pour y faire face.

La BIRD a déjà mis en œuvre un certain nombre de mesures pour renforcer le cadre de sa soutenabilité financière. Ces mesures concernent notamment la rationalisation des dépenses administratives, la révision de la tarification des prêts, l'abaissement du « ratio fonds propres/ risque » de 23 à 20% et la mise en œuvre d'un cadre d'échange d'exposition aux risques avec le MIGA, la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement. Toutes ces mesures devront être renforcées, mais devront aussi être appuyées par une augmentation de capital. En ce qui concerne l'IFC, pour s'assurer une capacité financière lui permettant de répondre aux objectifs de l'Agenda 2030, un renforcement de son capital stratégique disponible sera nécessaire. Ce capital stratégique étant actuellement à son plus bas niveau, l'IFC doit générer plus de profit, rationaliser l'allocation de ses actifs entre les produits et les régions, calibrer ses transferts à l'IDA, mais aussi solliciter de ses actionnaires une augmentation de capital.

Conclusion des négociations sur la reconstitution des ressources au titre de l'IDA18

Le 15 décembre 2016, à Yogyakarta en Indonésie, les partenaires au développement ont conclu avec succès la 18ème reconstitution des ressources de l'IDA. Au final, un montant de 75 milliards de dollars américains (contre 52 milliards de dollars pour l'IDA17) a été promis par les donateurs pour la période allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020. L'Afrique subsaharienne devrait bénéficier d'environ 60% de ces ressources, soit approximativement 45 milliards de dollars (contre 26 milliards au cycle précédent).

L'IDA18 propose une série de réformes et d'innovations financières pour soutenir les efforts des pays à faible revenu, en vue de créer des emplois durables et de qualité, promouvoir la transformation économique, pallier les effets du changement climatique, mieux intégrer les efforts des femmes dans le développement, renforcer la résilience des pays confrontés aux situations de fragilité, et renforcer la gouvernance et les institutions. Pour ce faire, l'IDA compte étendre son soutien technique



Conclusion des négociations sur la reconstitution des ressources au titre de l'IDA18 (suite)

et financier aux secteurs public et privé, en combinant, pour la première fois, les financements concessionnels et non concessionnels, afin d'aider les pays

les plus pauvres à réaliser, à l'horizon 2030, les Objectifs du Développement Durable.



Photo de famille des représentants des donateurs et des bénéficiaires à l'issue des négociations.

Les 7 plateformes d'engagements au titre de l'IDA18

- 1. Emplois et transformation économique :** Les engagements visent à (i) appuyer la création d'emplois par la transformation économique durable ; (ii) relever la qualité des emplois et veiller à l'inclusion des femmes et des jeunes ; (iii) cibler l'appui sur le secteur privé et sur les travailleurs dans des contextes à haut risque, tels que les pays fragiles et concernés par les migrations ; et (iv) élargir la base des connaissances existantes pour mieux soutenir l'objectif de création d'emploi et de transformation économique durable.
- 2. Parité hommes-femmes et développement :** Les engagements visent à : (i) cibler davantage l'élimination des disparités hommes-femmes et filles-garçons dans les stratégies et les opérations menées dans les pays, et (ii) consolider la masse de données et d'éléments factuels afin d'accroître l'impact sur le plan de l'égalité des sexes.
- 3. Changement climatique :** Les engagements visent à : (i) renforcer l'intégration systématique de la gestion du changement climatique et des risques liés aux catastrophes naturelles dans les Diagnostics systématique de pays (SCD), les Cadres de partenariats-pays (CPF) et les opérations de prêt ; (ii) appuyer le développement de la capacité de planification et d'investissement, les efforts visant à atteindre les objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous » ; et (iii) établir le suivi des ressources de l'IDA consacrées au changement climatique.
- 4. Fragilité, conflit et violence (FCV) :** Les engagements visent à : (i) approfondir les connaissances de l'IDA sur les situations de FCV et tirer les enseignements des opérations qui y sont menées ; (ii) concevoir des stratégies intégrées du Groupe de la Banque mondiale pour s'attaquer aux facteurs de FCV et renforcer la résilience des institutions ; (iii) améliorer la dotation en personnel, l'efficacité des opérations et la souplesse dans les interventions ; (iv) promouvoir le travail en partenariat pour apporter des réponses plus efficaces ; et (v) renforcer les financements pour les situations de FCV.
- 5. Gouvernance et institutions :** Les engagements visent à : (i) renforcer la mobilisation des ressources intérieures ; (ii) améliorer les dépenses publiques, la gestion financière et la passation des marchés ; (iii) renforcer l'actionnariat actif dans les entreprises publiques ; (iv) promouvoir l'efficacité des administrations publiques dans la prestation des services ; (v) renforcer les capacités institutionnelles à faire face aux pandémies ; (vi) intégrer la participation citoyenne et les retours d'informations des bénéficiaires dans les opérations axées sur la prestation de services ; (vii) renforcer la gouvernance ouverte, transparente et inclusive par la mise en œuvre des engagements de l'Open Government Partnership (OGP) ; (viii) limiter les flux financiers illicites (FFI) ; (ix) mieux cerner la gouvernance et les institutions dans les situations de FCV ; et (x) mettre en application les recommandations du Rapport sur le développement dans le monde (WDR) 2017.
- 6. Ajustement des volumes et conditions de l'aide de l'IDA :** le système d'allocation des ressources basé sur la performance (PBA) de l'IDA enregistrera les changements suivants : (i) une plus forte orientation vers la pauvreté en ramenant de 4 à 3 l'échelle de la notation de la performance des pays (CPR) ; (ii) une augmentation de l'allocation annuelle minimum de base de 4 millions de DTS à 15 millions de DTS ; (iii) la suppression de la compensation nette

Les 7 plateformes d'engagements au titre de l'IDA18 (suite)

de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale ; (iv) la suppression de l'escompte sur les dons ; (v) la poursuite de l'application du redressement exceptionnel ; et (vi) la fourniture d'une aide exceptionnelle à la Guinée, au Népal, au Niger et au Tadjikistan au titre de la réduction des risques pour la période couverte par l'IDA18. En outre, les ressources du programme d'appui à l'intégration régionale vont augmenter à 5 milliards de DTS, un sous-guichet de 1,4 milliard de DTS est établi pour financer des projets ciblant les réfugiés et les communautés qui les accueillent, et les contributions nationales représenteront la moitié de celles requises au titre du Programme régional de l'IDA. Le mécanisme de réponse aux crises (CRW) est maintenu et élargi aux crises sanitaires. Le financement de la réponse aux catastrophes naturelles (CAT-DDO) est introduit pour les pays IDA. Un mécanisme de financement complémentaire doté de 4,4 milliards de DTS, est créé pour accorder des ressources aux pays à financement mixte et aux pays exclusivement IDA aux conditions de prêt de la

BIRD, afin de soutenir des projets ou des programmes nationaux ou régionaux ayant un grand impact sur le développement. La Bolivie, le Sri Lanka et le Vietnam sont sortis du régime IDA au terme de l'IDA17. Ils recevront, pendant l'IDA-18, une aide transitoire exceptionnelle aux conditions de prêt de la BIRD, représentant les 2/3 des ressources qu'ils recevaient dans l'IDA-17. Un guichet du secteur privé (PSW) doté de 1,8 milliard de DTS est créé afin de renforcer les synergies entre l'IDA, l'IFC et le MIGA en vue de promouvoir des investissements privés durables et innovants.

7. **Reconstitution des ressources de l'IDA** : Un nouveau cadre intégré de financement de l'IDA a été adopté : un modèle hybride combinant les sources traditionnelles, les ressources levées sur les marchés financiers et les prêts concessionnels des donateurs. Les contributions sous forme de dons resteront l'élément essentiel de ce cadre. Les transferts de la BIRD et de l'IFC à l'IDA sont maintenus.

Activités du Bureau de l'Administrateur

Réunion avec les ambassadeurs de notre groupe accrédités à Washington, D.C.

Le vendredi 10 mars 2017, la salle de réunion du Conseil d'administration de la Banque mondiale a servi de cadre à la rencontre avec les Ambassadeurs, qui avait pour but, au-delà d'une prise de contact avec l'Administrateur Seydou BOUDA et son équipe, de leur permettre de mieux connaître la Banque et les missions de l'Administrateur, de leur apporter les informations utiles sur la 18ème reconstitution des ressources de l'IDA et d'explorer les moyens d'un renforcement de la coopération avec eux afin que le Groupe de la Banque mondiale (GBM) soit à même de mieux servir chacun de nos pays.

Tous les Ambassadeurs du Groupe étaient présents ou représentés, à l'exception du Gabon, empêché, et de Sao Tome et Principe qui ne dispose pas d'Ambassadeur à Washington. Le doyen des Ambassadeurs du Groupe, S.E. Serge MOMBOULI, Ambassadeur de la République du Congo, a travaillé avec le Bureau pour coordonner l'organisation de la rencontre en faisant l'interface avec ses pairs.

L'Administrateur BOUDA a profité de l'occasion pour demander aux Ambassadeurs de plaider auprès des autorités américaines, lorsqu'ils en ont l'occasion, pour sécuriser la promesse de contribution des Etats-Unis à l'IDA 18, face aux intentions de réduction de l'aide publique au développement envisagée par la nouvelle administration américaine. Il a en outre introduit auprès des ambassadeurs une requête visant à amener chaque ambassade à offrir un drapeau national de son pays pour renouveler la galerie des drapeaux nationaux des pays membres du Bureau.

À l'issue de la rencontre, les Ambassadeurs ont tenu à remercier l'Administrateur pour l'initiative de la réunion et la qualité des exposés. Ils ont souhaité que ce genre de rencontre puisse avoir lieu chaque année.



Une vue de la salle lors de la réunion avec les Ambassadeurs.



L'Administrateur Seydou BOUDA et le doyen des Ambassadeurs, S.E. Serge MOMBOULI de la République du Congo.

Activités du Bureau de l'Administrateur (suite)

Visite de l'Administrateur à Madagascar, Maurice, Burkina Faso, Mali, Bénin et Côte d'Ivoire

Dans le cadre des consultations périodiques avec les autorités nationales des pays membres de notre Groupe, l'Administrateur Seydou BOUDA a effectué un certain nombre de visites dans les pays du Groupe. Ces visites ont pour but de faire le point des relations avec le Groupe de la Banque mondiale et recevoir les orientations des autorités quant à leurs attentes vis-à-vis de l'Institution. A ces occasions, l'Administrateur a fait quelques visites de terrain sur des projets financés par la Banque mondiale et échangé avec les personnels locaux de la Banque sur la conduite de leurs activités sur place et leurs conditions de travail. Il a également pris part à des tables rondes des bailleurs de fonds organisées par certains de nos pays avec l'appui de la Banque mondiale. Dans le cadre des échanges avec les autres institutions, l'Administrateur a participé à quelques réunions statutaires des institutions internationales ou régionales.

Ainsi, au titre des consultations avec nos pays, il a effectué une mission au Burkina Faso du 8 au 15 novembre 2016, à Madagascar du 22 au 25 novembre 2016, à Maurice du 28 au 30 novembre 2016, au Mali du 12 au 17 janvier 2017, au Bénin du 4 au 10 avril 2017 et en Côte d'Ivoire du 11 au 15 avril 2017.

Lors de ces visites, les autorités des pays visités ont félicité l'Administrateur pour son élection. Dans l'ensemble, elles ont exprimé leur satisfaction pour la qualité de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale. Parmi les orientations et conseils reçus on peut noter la demande faite à l'Administrateur d'user

de ses nouvelles fonctions pour informer régulièrement les pays sur les sujets importants, afin que ceux-ci puissent tirer un meilleur profit des instruments et des retours d'expérience de la Banque. Il lui a été demandé également de diffuser l'information sur la mise en œuvre des réformes en cours dans les pays, lors de ses interventions au Conseil d'Administration et lors des interactions avec la haute administration du Groupe de la Banque mondiale. L'importance d'une fluidité de la communication avec les Gouverneurs a été également soulignée.

Parmi les préoccupations exprimées par les autorités, les questions liées à la limite d'endettement, au manque de célérité parfois constaté dans les opérations de la Banque et au suivi des efforts d'amélioration du cadre des affaires, ont été relevées. L'Administrateur a informé les autorités des travaux en cours au sein de la Banque en collaboration avec le FMI pour assouplir les indicateurs d'endettement. Le Bureau exerce un suivi dans ce cadre. En outre, un certain nombre d'initiatives en cours au sein de la Banque avec la participation active du Bureau visent à simplifier les procédures de la Banque et la rendre plus réactive aux sollicitations des pays membres. S'agissant du rapport *Doing-Business*, l'Administrateur a encouragé les pays à discuter les évaluations avec les équipes de la Banque. Il a rassuré les autorités de son appui dans ce cadre. Il leur a également demandé de poursuivre les réformes de l'environnement des affaires, afin de promouvoir la contribution du secteur privé au développement.

Lors de son séjour à Madagascar, l'Administrateur a pris part au sommet de la francophonie (25–27 novembre 2016) et durant sa mission en Côte d'Ivoire il a participé à la réunion de la Zone Franc. Il a participé à la table ronde des bailleurs de fonds de la République Centrafricaine, à Bruxelles, du 16 au 18 novembre 2016 ; à celle de Madagascar, à Paris, les 1^{er} et 2 décembre 2017 ; et à celle du Burkina Faso, à Paris, du 6 au 8 décembre 2016. Respectivement 6,5 milliards de dollars, 3,0 milliards de dollars et 15,7 milliards de dollars ont été mobilisés à ces occasions pour le développement de ces pays.



Avec son Excellence Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso lors de l'audience que ce dernier a accordée à l'Administrateur.



Le gouverneur de la Banque pour Madagascar, S.E. Herilento RAVELOHARISON entouré de l'Administrateur Seydou BOUDA et de la Représentante Résidente Coralie GEVERS lors de l'audience qu'il leur a accordée.

Activités du Bureau de l'Administrateur (suite)

Participation à la 2ème cérémonie annuelle sur le leadership et l'entrepreneuriat féminin

A l'invitation de Madame Keiko HONDA, Vice-présidente Exécutive de la MIGA, l'Administrateur Seydou BOUDA a participé au panel de la 2ème cérémonie annuel sur le leadership et l'entrepreneuriat féminin, le 9 mars 2017, organisée par MIGA sous le thème « autonomisation des femmes en Afrique ». Lors de son intervention, l'Administrateur a souligné des étapes nécessaires pour l'émergence des femmes leaders et a prodigué des conseils pour favoriser le leadership féminin.

La cérémonie a également été rehaussée par la présence du Dr. Jim KIM, Président du Groupe de la Banque mondiale, et de Mary ROBINSON, ancienne

présidente de l'Irlande et envoyée spéciale des nations unies pour le changement climatique.

Cette année, le prix du meilleur leadership et de l'entrepreneur féminin a été décerné à Mme Helen TARNOV, co-fondatrice d'Aldwych International, qui a dirigé avec succès le développement du projet gazier de production électrique de Songo-Songo en Tanzanie, d'une valeur de 400 millions de dollars, et a participé à l'acquisition de la centrale de gaz sur barges Ebute au Nigeria, d'une capacité de 260 MW.



Après la remise du prix à la lauréate. De gauche à droite : Jim KIM, Président de la Banque mondiale, Helen TARNOVE, lauréate 2017, Mary ROBINSON, Ancienne Présidente de l'Irlande, Seydou BOUDA, Administrateur, Keiko HONDA, Vice-Présidente Exécutive MIGA.

Point sur la souscription au capital de la BIRD

L'augmentation du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) décidée par le Conseil d'administration en 2010 visait un double objectif : (1) Donner plus de voix aux pays en développement à faible revenu pour leur permettre d'avoir une plus grande participation dans le processus de décision du Groupe de la Banque mondiale ; (2) Augmenter la capacité financière de la Banque pour accroître son aptitude à mobiliser les ressources.

Pour atteindre le premier objectif, une augmentation sélective du capital a été décidée pour augmenter la part des pays concernés, dont 20 des 23 pays de notre groupe, dans le capital de la Banque, sans aucune incidence financière pour

ces pays. Toutefois, afin que la Banque procède à l'émission des parts au profit de ces pays, ceux-ci doivent, au préalable, accomplir les formalités de souscription en adressant aux services de la Banque un formulaire de souscription et les documents d'accompagnement spécifiés dans la lettre d'appel à souscription. Le délai initial de souscription fixé au 16 mars 2015, a dû connaître, à l'initiative de notre Bureau, des prorogations successives en faveur de nos pays jusqu'au 16 mars 2017. A cette date, à la suite d'efforts conjugués entre le Bureau de l'Administrateur et les points focaux dans chacune de nos capitales, tous les pays ont pu réaliser les formalités nécessaires, à l'exception d'un seul.

En ce qui concerne le deuxième objectif poursuivi par la décision de 2010, notamment l'augmentation générale de capital, les souscripteurs disposent d'un délai de souscription et de paiement du capital appelé dont la date limite était fixée à mars 2016. A cette date, le nombre limité des souscriptions par nos pays a également conduit le Bureau à négocier une prorogation jusqu'au 16 mars 2018. Cependant, sur les conseils du Bureau plusieurs pays ont accompli simultanément les formalités de souscription à l'augmentation sélective et à l'augmentation générale du capital, dans la mesure où le processus est le même.

Il convient de signaler que si tous les pays concernés de notre groupe souscrivaient à l'augmentation sélective de capital, la part de notre groupe dans le capital de la Banque passerait de 1,91% actuellement, à 2,14%. Par ailleurs, au cas où nos pays ne souscrivent pas à l'augmentation générale et que les autres pays y souscrivent, la part de notre groupe

dans le capital de la Banque baisserait davantage. Le seuil minimum normalement requis pour disposer d'un siège au Conseil d'administration de la Banque mondiale est de 2%.

Les souscriptions à l'augmentation sélective de capital étant closes, nous encourageons ceux de nos pays qui n'ont pas encore accompli les formalités nécessaires à la souscription de l'augmentation générale, à le faire au plus tôt et à s'acquitter du capital appelé sans attendre les derniers jours. La date butoir du 16 mars 2018 est à moins d'un an. Le montant à payer par chaque pays a été communiqué par le Bureau de même que les procédures et les modalités de paiement. Les discussions en cours au sein de la Banque, notamment lors des présentes réunions de printemps, s'orientent vers une nouvelle décision d'augmentation de capital qui risque de fragiliser davantage notre présence au Conseil d'administration et notre poids dans le processus de prise de décision, si nos pays ne font pas les efforts nécessaires.

Dossier

Renforcer la résilience des infrastructures routières africaines au changement climatique

Le développement de l'Afrique dépend largement d'un système de transport routier adéquat et fiable. Mais le changement climatique risque d'imposer un lourd tribut aux infrastructures de transport du continent, en particulier les routes et les ponts. Pour faire face à ce défi, une nouvelle étude de la Banque mondiale vise à aider les planificateurs dans la détermination des solutions les plus efficaces et les plus appropriées dans différents contextes de changement climatique.

L'avenir de l'Afrique dépend de ses routes

♦ Un réseau routier adéquat et fiable est la clé du développement économique et social de l'Afrique. De bonnes

connexions routières peuvent étendre l'accès à l'emploi, aux marchés, aux écoles, et aux hôpitaux. Pour les communautés rurales, en particulier, une route est un maillon essentiel qui relie les villages isolés aux opportunités économiques et aux services indispensables.

♦ La faible densité et la qualité déplorable des infrastructures routières existantes constituent de sérieuses contraintes à la croissance économique de la région. Actuellement, seul le tiers de la population rurale vit à moins de 2 km d'une route toute saison, soit le taux d'accessibilité le plus bas dans le monde en développement. De plus, l'insuffisance des fonds pour la maintenance routière accélère la détérioration du réseau, aggravant la mauvaise qualité des routes.



Une rue d'une ville africaine.

Dossier (suite)

- ◆ Dans le cadre des efforts pour étendre et améliorer son système de transport, l'Afrique connaîtra une hausse substantielle des investissements dans les infrastructures routières au cours des prochaines décennies. En combinant les plans nationaux et régionaux, l'investissement dans le secteur routier avoisinera en moyenne 4,6 milliards de dollars par an d'ici 2030.

Le changement climatique imposera un lourd tribut aux réseaux routiers africain

- ◆ Pour tirer le meilleur profit des dépenses routières et assurer leur contribution durable au développement, il sera indispensable que les plans d'investissement prennent en compte les conséquences du changement climatique, d'autant plus que les routes sont particulièrement vulnérables aux pressions climatiques, telles que l'élévation de température, les précipitations torrentielles et les inondations.
- ◆ Virtuellement, tous les modèles montrent que les températures extrêmes mettront de plus en plus de pression sur les réseaux routiers africains. Les dommages et les dégradations accélérées causés par le changement climatique nécessiteront de plus en plus de maintenance et de fréquentes réhabilitations.
- ◆ En dehors des coûts très élevés de la maintenance et de la réhabilitation, les dommages causés par le climat sur les infrastructures routières entraîneront de fréquentes perturbations dans les mouvements de personnes et de biens, avec une conséquence directe sur la productivité.

Heureusement, il existe aujourd'hui des moyens efficaces pour adapter les nouvelles routes et modifier les routes existantes en vue d'améliorer leur résilience au climat.

Mesure du coût de l'inaction par rapport à une adaptation proactive

Pour aider les planificateurs à déterminer les moyens d'adaptation les plus appropriés et les moins onéreux, l'étude de la Banque mondiale a développé une méthodologie de comparaison de coût de l'inaction face à une adaptation proactive, en prenant en compte trois principales considérations :

1. *Coût des actifs routiers sur leur durée de vie, incluant construction, maintenance, réparations, et réhabilitation* : cette analyse est importante dans la mesure où les routes résistantes au climat tendent à avoir au départ un coût de construction élevé, mais, dans la plupart des cas, ce coût est plus que compensé par un coût annuel de maintenance, de réparation et de réhabilitation plus bas.
2. *Variété de scénarii de changement climatique* : la plupart des projections indiquent que le climat africain sera très

différent de ce qu'il est aujourd'hui. Cependant, il n'y a pas de consensus sur la nature, l'intensité et la distribution géographique de ces changements. C'est pourquoi la méthodologie utilisée dans l'étude a été conçue pour prendre en compte une multitude de scénarii climatiques. L'intégration d'une variété de climats possibles dans l'avenir a certainement compliqué l'analyse, mais le contraire pourrait amener les planificateurs à « rater le coach » et à surestimer ou sous-estimer les investissements dans la résilience climatique.

3. *Quantification de l'impact général des perturbations des mouvements de personnes et de bien liées au climat* : lorsque les événements climatiques interrompent ou réduisent la praticabilité d'une route, les conséquences sur la chaîne d'approvisionnement, l'output économique, et l'accès aux services varient largement en fonction des facteurs locaux tels que le volume du trafic et l'existence de routes alternatives. Sur les routes à grand trafic, même les petits changements dus au climat peuvent sévèrement affecter la population et l'économie, et apporter une justification plus forte au besoin d'adaptation.

Il n'y a pas de solution toute faite

Sur la base de cette méthodologie, l'étude a conclu que :

1. Une maintenance adéquate des routes est le moyen le plus crucial et le plus efficace pour réduire l'impact du changement climatique sur le réseau routier. En l'absence d'un régime de maintenance adéquat, les dommages causés par les événements climatiques sont exacerbés.
2. L'investissement dans l'amélioration du bitumage pour prendre en compte les températures élevées est toujours justifié, surtout en considérant que le coût additionnel de ce genre d'adaptation est relativement bas.
3. En ce qui concerne les pluies torrentielles et les inondations, la justification de l'adaptation est plus nuancée : le renforcement de la résilience à ces phénomènes climatiques engendre un coût très élevé, et les économies sur la maintenance et la réhabilitation peuvent ne pas être suffisantes pour compenser les coûts de construction. Dans ce contexte, la prise en compte d'un plus grand nombre d'éléments dans la perturbation de la circulation routière est essentielle pour déterminer si le coût de l'adaptation est économiquement rentable.
4. En décidant de la nécessité et du moyen d'adaptation des routes au changement climatique, les planificateurs doivent évaluer leurs options au cas par cas et éviter des prescriptions à l'aveugle.

Pour mettre en pratique les recommandations et protéger ses infrastructures de transport contre les effets du

changement climatique, l'Afrique aura besoin de booster les capacités financières, techniques, et institutionnelles de son secteur routier. A cette fin, la Banque mondiale a développé plusieurs initiatives pour aider les pays à incorporer le changement climatique dans la gestion des actifs routier. La Banque travaille également avec la commission de l'Union Africaine et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique afin de mettre en place la nouvelle facilité pour la résilience climatique des Investissements en Afrique (AFRI-RES). Cette dernière développera la capacité du continent à intégrer les

considérations liées au changement climatique dans la planification et la conception des investissements en actifs de longue durée de vie.

L'étude a été conduite avec le concours financier des institutions suivantes :

UK Department for International Development (DfID), Nordic Development Fund (NDF), Kredit Anstalt für Entwicklung (KfW), Agence française de développement (AFD); Bank-Netherlands Partnership Program (BNPP); Trust Fund for Environmentally and Socially Sustainable Development (TFESSD).

Evénements en marge des Réunions de printemps

Plusieurs séminaires et conférences sont organisés notamment par la Région Afrique de la Banque mondiale en marge des réunions de printemps 2017. Ces événements sont mentionnés dans le programme détaillé inclus dans vos dossiers par le Bureau. Compte tenu de leur importance particulière, nous vous recommandons les sessions ci-dessous.

Séminaire sur l'état de la Région Afrique

Lieu : Bâtiment J de la Banque mondiale à Washington, D.C., Salle J B1-080

Date et heure : samedi 22 avril 2017 de 10 h 00 à 11 h 30.

Objectif : Le séminaire sur l'état de l'Afrique sera l'occasion de réfléchir sur les principales tendances qui influent sur le développement économique de la région. Les participants examineront les grands défis et les principales opportunités qui se présentent à l'Afrique dans un environnement économique régional et mondial fragile et instable. Un accent particulier sera mis sur les investissements en Afrique en temps incertains, ce en définissant les politiques nationales et régionales et les mécanismes de coordination que pourrait envisager la communauté internationale du développement pour stimuler et maintenir des niveaux élevés et la qualité de l'investissement en Afrique. L'exposé sur l'état de la région sera suivi d'une table ronde, à laquelle participeront des décideurs de haut niveau et des opérateurs du secteur privé venant d'Afrique. La table ronde sera également l'occasion de souligner la nécessité de

mobiliser les investissements du secteur privé pour aider à combler le déficit d'infrastructures en Afrique ; pour mettre en exergue les succès déjà obtenus à cet égard ; et attirer l'attention sur les possibilités qu'offre l'Afrique à de nouveaux investisseurs.

Une table ronde sur « L'avenir de l'alimentation en Afrique : Etablir des partenariats avec des universités pour créer un système alimentaire durable en Afrique »

Lieu : Bâtiment J de la Banque mondiale à Washington, D.C., Salle J B1-080

Date et heure : jeudi 20 avril 2017 de 08h 30 à 10 h 30.

Objectif : Cette table ronde vise à favoriser l'échange d'informations et de connaissances en sciences agricoles de pointe entre les centres de recherche, les universités et les délégués afin de créer un système alimentaire durable en Afrique. Des représentants d'universités africaines, européennes, chinoises et d'institutions universitaires historiquement noires, d'universités membres du réseau américain Land-Grant et de CGIAR20 réfléchiront sur les possibilités d'améliorer les capacités de transformation de l'agriculture en Afrique. L'objectif est de contribuer à l'édification d'une plateforme commune, à une plus grande ouverture des projets, à l'établissement de partenariats et à la création d'autres possibilités de collaboration pour la mise en place d'un système alimentaire durable en Afrique.

Aide aux pays IDA : l'avantage comparatif du Groupe de la Banque Mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale a une capacité singulière à aider la planète à résoudre des problèmes complexes aux niveaux mondial, régional et national, et ce à une échelle significative. Cette capacité est enracinée dans un certain nombre d'attributs importants et interconnectés :

Présence dans les pays : Avec des bureaux dans plus de 100 pays et des relations séculaires dans bien d'autres, la présence du Groupe de la Banque mondiale à l'échelle planétaire aide à adapter les connaissances mondiales au contexte local et à faciliter leur partage entre les pays et entre les régions.

Compétences multisectorielles : La nouvelle structure du Groupe de la Banque mondiale a renforcé sa capacité à

apporter ses connaissances mondiales d'une manière plus efficace et efficiente dans les opérations qu'il mène dans les pays, y compris sous la forme de l'apprentissage Sud-Sud. Sa capacité à intégrer ses compétences multisectorielles constitue une plateforme importante pour définir l'action mondiale et travailler avec ses partenaires pour relever les défis nationaux et mondiaux. En outre, les synergies du Groupe de la Banque mondiale rassemblent des outils et des partenariats des secteurs public et privé pour trouver des solutions de développement d'une manière que peu d'autres organisations peuvent égaler.

Les taux fixes de l'IDA pour l'exercice 2017

	Monnaie				
	USD	EUR	JPY	GBP	SDR
Régulier pour les Petites Iles - Service (10 ans de grâce et 40 ans de maturité)	1.41%	0.75%	0.75%	0.75%	0.75%
Régulier pour les Pays IDA - Service (6 ans de grâce et 38 ans de maturité)	1.44%	0.75%	0.75%	0.75%	0.75%
Pays mixtes (IDA/BIRD) - Service	1.47%	0.75%	0.75%	0.75%	0.75%
Pays mixtes - Interest	1.38%	0.39%	0.00%	0.98%	1.25%
Pays mixtes - Total	2.85%	1.14%	0.75%	1.73%	2.00%

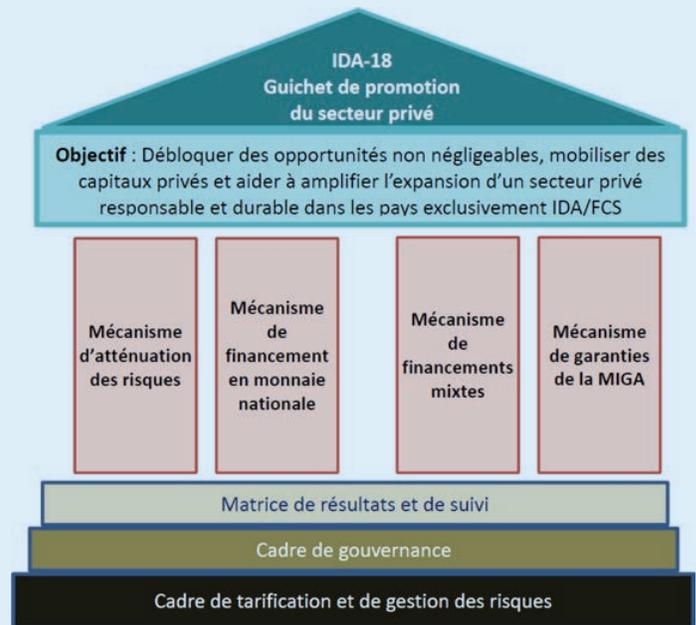
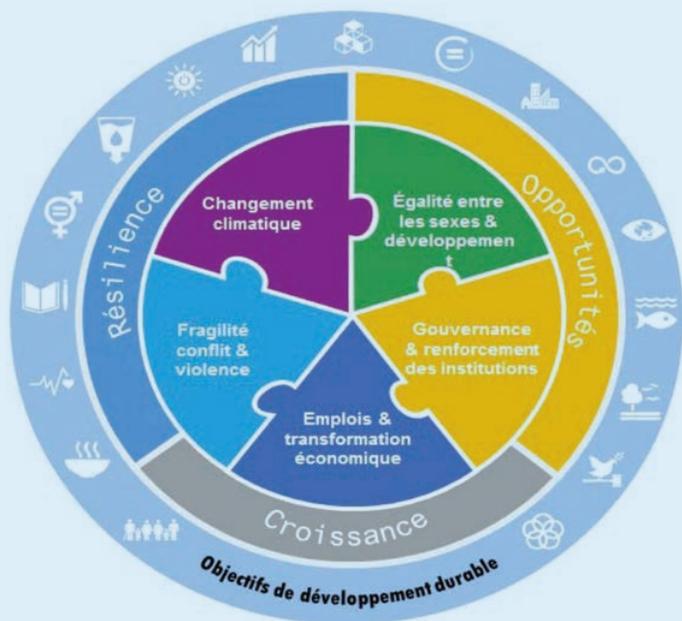
Efficience : Dans le cadre des efforts que le Groupe de la Banque mondiale déploie sans cesse pour faire plus avec moins, le processus d'examen des dépenses et de planification stratégique et budgétaire est en bonne voie pour permettre à l'institution de réaliser des économies de 400 millions de dollars à la fin de l'exercice 2018, après avoir aidé à déterminer les mesures précises qui étaient nécessaires pour atteindre cet objectif. En outre, le nouveau modèle de collaboration avec les pays adopté par le Groupe de la Banque mondiale permet de recentrer davantage l'action du Groupe de la Banque mondiale sur des interventions orientées vers son double objectif de réduction de la pauvreté et de promotion d'une prospérité partagée de manière durable. Ce modèle aide par ailleurs le Groupe de la Banque mondiale à travailler avec d'autres partenaires au développement à la maximisation de l'efficacité des ressources de l'aide publique au (APD) et au renforcement de la cohésion entre les institutions.

L'IDA est une composante essentielle de la valeur stratégique du Groupe de la Banque mondiale. L'IDA intensifiera l'avantage comparatif du Groupe de la Banque mondiale, s'y appuiera et l'adaptera, maximisant ainsi les synergies entre les différentes composantes du Groupe de la Banque au profit de ses clients. Il faudra pour cela aider les pays IDA à atteindre

leurs objectifs de développement malgré les niveaux élevés de pauvreté, de fragilité, d'insuffisance de capacités et de vulnérabilité.

Le nouveau modèle de collaboration avec les pays adopté par le Groupe de la Banque mondiale comprend le Diagnostic-systématique de pays (SCD), le Cadre de partenariat-pays (CPF), les évaluations des progrès et les évaluations de fin d'exécution et des enseignements. Au niveau sectoriel, l'IDA offrira des solutions personnalisées aux clients, utilisant les connaissances plus efficacement pour obtenir des résultats et prendre des risques de manière plus avisée. Au niveau institutionnel, l'IDA mettra l'accent sur l'optimisation des synergies et l'élaboration d'approches conjointes avec IFC, la MIGA et la BIRD afin de tirer parti des forces de chacune des institutions et avoir un impact transformateur. Une attention toute particulière sera ainsi accordée aux FCS, au secteur privé avec la création d'un guichet de promotion du secteur privé (PSW), aux partenariats public-privé (PPP) et aux garanties. L'IDA renforcera et développera les partenariats, notamment avec les Nations Unies (ONU) et les banques multilatérales de développement (BMD), tout en attirant les ressources, les compétences et les idées des secteurs public et privé.

Perspectives 2030 : investir dans la croissance, la resilience et les opportunités pendant l'IDA18



Bureau de l'Administrateur EDS13

Seydou Bouda

Administrateur

Jean-Claude Tchatchouang

Administrateur suppléant

Mamou Kouyate Ehui

Conseillère principale

Armand E. Atomate

Conseiller principal

Amadou Kane

Conseiller principal

Fatou Diallo

Conseillère principale

Boubacar-Sid Barry

Conseiller principal

Abdoul Karim Ouro Samah

Conseiller

Leopold Engozogo Mba

Conseiller

Vishnu Dutt Bassant

Conseiller

Abdoul Salam Bello

Conseiller

Gnayam Koumtingue

Conseillère

Fatimata Drave-Diakite

Assistante de direction

Emile Ekamby

Assistant

BULLETIN DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Rédaction :

Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Edition :

Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception:

Services Généraux, Groupe de la Banque mondiale

Impression :

Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter

Abdoul Karim OURO SAMAH,

aallasan@worldbank.org

202-458-1158 tél

202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,

EEKAMBY@worldbank.org

202-473-4643 tél

eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse <http://www.worldbank.org/eds13>